

Le département des Hautes Pyrénées a délivré à l'association ALPAJE une autorisation d'ouverture d'un service d'accueil familial à titre expérimental pour une durée de 3 ans. Cette autorisation a entraîné une modification de notre agrément, en effet notre agrément concerne désormais un public mixte, âgé de 0 à 21 ans. Le service d'accueil familial est dimensionné pour l'accueil de 8 jeunes. L'ouverture du service d'accueil familial E.L.A.N « Enfance et Lieu d'Accueil Novateur » a donc été effective au 01 mai 2023.

Ce service est spécifiquement dédié aux assistants familiaux et aux enfants qu'ils accueillent. La prise en compte de chacun est primordiale pour, au final, amener chaque enfant à pouvoir s'insérer socialement et/ou professionnellement, dans un futur plus ou moins proche. Convaincue que le lien fraternel est une ressource pour le développement de l'enfant, l'association ALPAJE souhaite tout mettre en œuvre pour permettre aux enfants accueillis de vivre dans la mesure du possible avec leurs frères et sœurs.

L'association propose une prise en charge adaptée à des fratries et considère que les relations fraternelles constituent une ressource pour chaque enfant.

La fratrie est un lieu de transmission. Elle offre à chacun la possibilité de s'inscrire dans une histoire, de fonder une appartenance familiale. De faire également l'expérience de l'altérité, des rapports de genre, de place et de statuts dans le groupe. **L'accueil des frères et sœurs par le service E.L.A.N** permet ainsi que le placement ne soit pas un temps suspendu dans la vie de l'enfant.

Ce point est un axe majeur de notre engagement car notre ambition est de pouvoir offrir des possibilités d'accueils supplémentaires avec une prise en charge spécifique, individualisée, et éducative.

A ce jour, **l'accompagnement à la parentalité** se réfléchit encore et les partenariats que nous souhaitons nombreux permettront une réponse efficiente et cohérente aux difficultés des jeunes et de leurs familles.

Des temps partagés et encadrés par les professionnels de l'association, mais aussi en partenariat avec des services externes, sont réfléchis et serviront de support de médiation, de travail dans l'intérêt de l'enfant et de sa famille.

Ce projet n'est pas figé dans le temps, poursuivra son évolution et sera ouvert aux changements, aux ajustements.

Le recrutement des assistantes familiales, la gestion et la fidélisation de ces dernières sont des compétences présentes au sein de l'association ALPAJE depuis de nombreuses années.

L'association ALPAJE travaille depuis plusieurs mois avec la volonté de proposer une solution d'offre supplémentaire en termes d'accueil et d'hébergement

a) Les missions :

Le service d'accueil familial propose une alternative aux jeunes accueillis, une aide individualisée et un accompagnement personnalisé dans la construction d'un projet d'insertion sociale et professionnelle.

L'accueil familial offre un espace dans lequel le jeune trouve des repères éducatifs sécurisants, lui permettant d'établir un lien stable, continu et constructif avec les adultes qui l'entourent.

Ce service possède une capacité d'adaptation et d'agilité permettant de proposer une alternative à un accompagnement en collectivité pouvant se révéler inadapté ou prématuré.

Ces lieux ressources mais aussi de suppléances viennent soutenir un public marqué par des carences éducatives, familiales et affectives, elles apportent un cadre de vie sécurisant et structurant.

Soutenir et, lorsque nécessaire, aiguiller les assistants familiaux dans leur mission d'accompagnement, reste un axe primordial. Cela vient garantir une continuité dans le lien entre enfants et professionnels. Faire équipe prend ici tout son sens.

Par ailleurs, l'équipe pluridisciplinaire assure un travail de partenariat avec l'ensemble des acteurs gravitant autour des enfants confiés mais aussi avec la famille naturelle dans un objectif de retour au domicile familial lorsque cela est envisageable.

b) Les valeurs

L'intervention du S.A.F s'articule autour de 4 axes :

- ***Proposer un accueil dans un cadre sécurisant et structurant***
- ***Restaurer le lien avec les adultes et les pairs***
- ***Assurer un développement harmonieux de l'enfant***
- ***Accompagner, lorsque cela est possible, un retour en famille par un maintien du lien***

L'équipe pluridisciplinaire est engagée dans un véritable travail de lien entre professionnels afin que les jeunes trouvent dans les échanges et l'engagement des adultes des repères nécessaires.

Il s'agit de différencier les prises en charges afin d'apporter des réponses cohérentes et adaptées aux problématiques des jeunes accueillis.

Le travail de chaque professionnel s'appuie sur la charte des droits et libertés de la personne accueillie et des droits de l'enfant.

La famille est associée, en fonction des préconisations des services placeurs, au projet de l'enfant, à la compréhension des difficultés rencontrées et aux actions menées.

Le lien Parents/Enfants sera toujours respecté et recherché, un accompagnement à la parentalité pourra être proposé en lien avec des services partenaires.

c) Objectifs du service :

Le service d'accueil familial propose une réponse éducative innovante au niveau de l'association ALPAJE et vient élargir ses compétences en répondant à un besoin repéré sur le département des Hautes Pyrénées.

Le service d'accueil Familial est pensé comme un outil de protection des mineurs confiés et d'accompagnement à une parentalité adaptée.

Notre intervention s'engage dans un accompagnement, une suppléance et non pas dans une substitution de la famille.

Le service accueille des jeunes confiés dans le cadre d'un placement judiciairisé mais aussi dans le cadre d'un accueil provisoire contractualisé avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance. Les jeunes peuvent être confiés à titre permanent dans le cadre d'un accueil continu, mais aussi lors d'un accueil séquentiel non permanent voire un accueil pluriel en fonction de la situation. Le recrutement d'assistant(e)s familia(les)ux "relais" permettra d'assurer la continuité de la prise en charge lors des périodes de congés.

d) L'accueil Fratrie

L'association ALPAJE souhaite répondre à la loi du 30 décembre 1996 relative au maintien des liens entre frères et sœurs inscrit la notion de fratrie dans le droit civil. L'article 371-5 du Code civil dispose que « *l'enfant ne doit pas être séparé de ses frères et sœurs, sauf si cela n'est pas possible ou si son intérêt commande une autre solution.* »

Dans la mesure des places disponibles et des agréments obtenus, l'association ALPAJE soutiendra ce principe de non-séparation des fratries.

Cette volonté spécifique donne aussi l'orientation choisie par l'association ALPAJE en privilégiant le maintien des fratries et, lorsque cela n'est pas possible, de mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition pour parvenir à un maintien du lien régulier et satisfaisant pour les enfants accueillis.

e) Un accompagnement spécifique :

Le service d'accueil familial est coordonné par une responsable de service qui assure l'animation et la gestion du dispositif sous l'autorité de la Direction de l'association ALPAJE.

L'accompagnement est assuré par un.e éducateur.trice du service d'accueil familial qui au cas par cas peut être amené(e) à proposer des temps d'accompagnements éducatifs, thérapeutiques. Elle permet d'assurer une continuité tout au long de l'accueil des jeunes sur la base d'un projet personnalisé construit avec le service placeur.

Elle assure aussi le lien avec l'ensemble des assistantes familiales et peut proposer, en accord avec ces dernières, des activités, des ateliers, des relais.

L'intervention de la psychologue est organisée de la façon suivante :

Une première rencontre est prévue pour tous les jeunes accueillis ainsi qu'un temps de présentation à toutes les assistantes familiales.

f) Pour les Assistantes Familiales :

- Des rencontres sont proposées en groupe (groupe de parole, groupe d'analyse des pratiques) ou en individuel à la demande pour une écoute ou un éclairage clinique.
- Les professionnels(elles) sont invités tous les 15 jours/ 3 semaines à participer à la réunion d'équipe d'ELAN, en présence de l'ensemble des intervenants.
 - Un lien hebdomadaire, soit par téléphone soit par une visite au domicile, est instauré pour s'assurer de l'évolution positive de l'enfant ou de la fratrie mais aussi pour recueillir la parole de chacun en cas de crise.
- Proposer des formations internes sur des sujets soulevés par les assistantes familiales.
 - Permettre à des assistantes familiales septuagénaires de mener à bien leur mission d'accueil d'adolescent, jusqu'à leur majorité, afin de ne pas créer de rupture dans le lien d'accompagnement.

g) Pour le public accueilli

- Entretien avec les jeunes accueillis, à la demande ou sur observations de l'équipe
- Réalisation d'accompagnement spécifique, en fonction du projet de l'enfant, afin d'étayer les assistants familiaux dans leur mission mais surtout d'apporter des réponses éducatives en fonction de la situation rencontrée.
- Mise en place d'ateliers thérapeutiques en petits groupes pour échanger, dégager une parole, ou permettre aux jeunes de s'exprimer autrement que par la parole.
- Possibilité de pouvoir accompagner les temps de visites médiatisés
- Proposition de mise en place de médiations fratries lors d'accueils fratries.

h) Pour l'équipe pluridisciplinaire du service d'accueil Familial

- Soutien et étayage de l'équipe
- Apport clinique

L'accompagnement des assistants familiaux nécessite un soutien et une proximité par le biais de visites régulières à domicile de l'éducateur.trice référent.e mais aussi par l'organisation de temps de partage et de rencontres avec le responsable du service et la direction de l'association.

Une réunion hebdomadaire est organisée de la manière suivante :

- Le mardi matin, dans les locaux du service d'accueil familial
- Direction, Responsable du service d'accueil familial, éducateur.trice référent.e, Assistantes familiales (en fonction des besoins et des emplois du temps), psychologue.

Les assistantes familiales sont sollicitées pour un travail de professionnel qui fait appel à leur capacité de rendre compte, d'analyse et d'observation au quotidien.

Les temps de rencontres sont des moments privilégiés pour prendre du recul sur les événements passés, parler de sa pratique, évoquer des interrogations, et des appréhensions.

L'accompagnement effectué par les assistantes familiales doit bénéficier de moments privilégiés de partage, d'écoute et d'entretenir aussi un esprit de convivialité.

Les temps de Groupe d'Analyse des Pratiques accompagnés par la psychologue du service offriront ces espaces privilégiés.

Le "faire équipe" et l'identité associative sont des valeurs alimentées et entretenues quotidiennement.

L'association ALPAJE est garante du placement du jeune et maintiendra les assistants familiaux salariés comme « un espace protégé ».

La relation quadrangulaire (ASE, Famille, Association ALPAJE, Assistants Familiaux) protégera l'ensemble des professionnels et autorisera l'enfant à être différent en dehors du regard parental, et accepter sa singularité.

Cette co construction du projet de l'enfant, piloté par les services de l'aide sociale à l'enfance, sera étayé par un recueil systématique de la parole de l'enfant, par les observations des professionnels de l'association ALPAJE et des partenaires présents.

i) Le recrutement des Assistantes Familiales

Le recrutement des assistantes familiales se fait essentiellement sur le département des Hautes Pyrénées mais en fonction des projets des jeunes accueillis, l'association ALPAJE pourra recruter sur des départements limitrophes.

L'agrément est obligatoire et la formation initiale doit être achevée ou être en cours.

Les candidatures sont examinées par le Directeur de l'association ALPAJE et par le responsable du service, un entretien et une visite du domicile sont prévus.

Les aptitudes des professionnels sont évaluées sur leurs capacités réelles et potentielles :

- A assurer un accueil chaleureux, dans un esprit d'ouverture et de tolérance
- A savoir se positionner dans une suppléance parentale momentanée et encadrée
- A vouloir s'engager sur du long terme
- A travailler en équipe dans un cadre institutionnel et à solliciter des soutiens dans la prise en charge et l'accompagnement des jeunes accueillis.
- A être dans une volonté de formation continue et participer régulièrement aux formations proposées et aux réunions de service.
- A s'inscrire dans le fonctionnement du service sur la base de ce projet.

Le recrutement peut être prononcé à l'issue du process de recrutement soit sur un accueil permanent continu ou non continu dans un premier temps.

Les services de l'aide sociale à l'enfance seront consultés également lors de ce process de recrutement.

Dans le cas d'un refus de candidature la réponse est motivée par la Direction de l'association ALPAJE.